



Les îles du Ponant
cinquantième anniversaire 1971-2021

Rapport d'activité 2021

Conseil d'Administration du 3 mars 2022

Salle polyvalente île de Bréhat



Réunion du Conseil d'administration

16 septembre 2021 île aux Moines

Les activités du programme sont regroupées par thématiques

1 Actions économiques

1.1 Accompagnement des demandes économiques.

Depuis la création de Savoir faire des îles du Ponant, les acteurs économiques sont dirigés vers cette structure. Les questions relevant du domaine des collectivités et le soutien aux activités touristiques continuent d'être traitées en direct par l'AIP.

Soutien aux entreprises touristiques : dans le cadre du plan de relance transition énergétique, un accompagnement des entreprises d'hébergement restauration est prévu par l'ADEME et animé par le CRT, l'AIP intervient en tant que partenaire technique du CRC sur le dispositif **Fonds tourisme durable :** pour hébergeur et restaurateur.

2 dossiers validés (sur Groix)

Tremplins pour la transition écologique des PME France-relance,

Ce dispositif (cumulable avec le fonds tourisme durable) permet aux entreprises touristiques de candidater en plus du fonds tourisme durable pour la réalisation d'investissements plus conséquents que le programme ci-dessus L'équipe oriente les entreprises vers ce dispositif en fonction de la nature de leurs projets.

Participation SAFIP :

L'AIP a suivi et épaulé les actions de SAFIP : trophées insulaires 2021, promotion de la marque...

Fonds COVID résistance : Initialement, le fonds devait être en place seulement en 2020. Bien évidemment, il a subsisté jusqu'en septembre 2021 sans nouvel appel de fonds. Pas de nouveau dossier sur les trois îles concernées : Sein, Ouessant et Bréhat, en 2021.

1.2 Tourisme

Univers transversaux Région Bretagne

La convention pluriannuelle 2020-2022 signée en 2020 avec convention financière annuelle, s'applique en 2021. Elle s'appuie sur le dispositif Univers transversaux de la Région Bretagne et de sa « feuille de route îles ». Si la Région Bretagne ne finance pas les actions sur des îles non bretonnes, L'AIP les y associe, comme cela a pu être le cas lors des années précédentes.

Cette convention prévoit un programme d'actions pilotées par l'AIP ou auxquelles l'AIP participe, avec des dispositions financières.

Ambition du programme : *Faire des îles des territoires exemplaires de la gestion des ressources locales, du respect de l'environnement insulaire et d'un tourisme équilibré tout au long de l'année.*

3 axes stratégiques ont été définis, et transcrits dans un plan d'action sur 3 ans (2020-2022)

- **Axe 1** : mieux adapter l'accueil des visiteurs à l'acceptabilité de chaque île,
- **Axe 2** : mieux étaler la fréquentation touristique dans le temps,
- **Axe 3** : tendre vers une intégration renforcée du tourisme aux autres activités de l'île.

La Région Bretagne confie diverses actions à l'AIP avec une contribution financière de 60%.

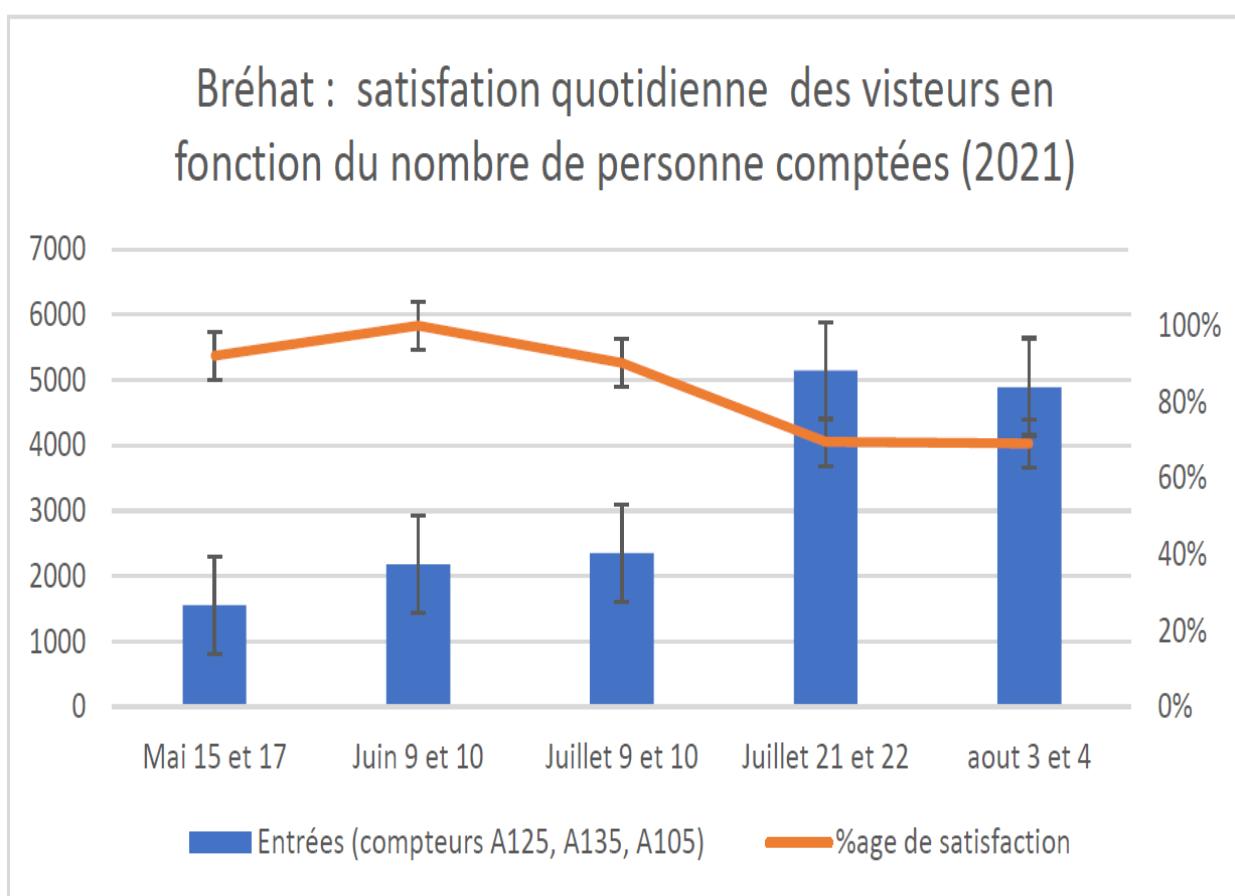
Dès 2021, une nouvelle convention est préparée pour assurer la suite des actions en faveur du tourisme sur les îles à compter de 2022.

Partenaires : CRT, CDT, Destinations touristiques, OT, OTB...

Parmi les actions et activités en 2021, citons :

- La réunion annuelle des OT le 9 décembre 2021.
- La parution du journal des îles du Ponant avec un focus sur le cinquantenaire.
- Le passeport des îles nouvelle maquette et le premier passeport complet avec preuve de visite des 15 îles a été reçu en septembre 2021 suivi de près par un second dans les semaines suivantes.
- La diffusion des outils cartographiques : adaptation des fichiers cartographiques à la nouvelle identité graphique avec remises à jour.
- Le soutien aux 3 sites d'exception insulaires Belle-Île Ouessant, Bréhat.
- La mise en place des outils suivant la nouvelle ligne éditoriale précisant les messages de communication adaptés aux îles et repris par les divers organismes (CRT, CDT ...) ex : mission photographique ciblant les îles hors saison.
- Les travaux sur les pics de fréquentation estivales.
- Le séminaire hyperfréquentation le 10 décembre à Groix qui a réuni plus de 80 participants. ...

Focus sur la surfréquentation :



Evaluation du seuil d'acceptabilité par les visiteurs
A Bréhat en 2021, le seuil déclenchant une forte insatisfaction des visiteurs correspond à une estimation de 4000 visiteurs comptés (avec le dispositif 2021 – à relier avec les chiffres des passagers embarqués par les compagnies maritimes)

Séminaire hyper-fréquentation Groix 10 décembre 2021

Malgré les restrictions liées au COVID, ce séminaire a eu un important succès. Cette problématique a permis de mobiliser des intervenants et des participants de qualité.



Parc national
de Port-Cros

Hyper fréquentation dans un site patrimonial

Le cas de l'île de Porquerolles
Cœur de Parc national et Zone d'adhésion



Présentation de l'exemple de Porquerolles

M. DUNCOMBE Directeur du Parc National de Port-Cros

Les actes du séminaire sont en cours de finalisation et seront diffusés prochainement aux participants et mis en ligne sur le site internet.

2 Actions énergie-déchets ressources des îles

CTE îles d'Iroise

comité de pilotage le 24 juin sur l'île de Molène

En 2021 le CTE a été intégré au CRTE des îles finistériennes. De nombreuses actions sont en cours ex. ci-dessous

2.1 Sensibilisation des usagers et Soutien aux initiatives de transition énergétique sur les îles

Démarrage du projet : Les habitants, moteurs de la transition écologique et énergétique des îles de la mer d'Iroise, Sein, Molène et Ouessant.

Le premier événement d'importance: la saison des transitions prévue au printemps, n'a pu réellement démarrer qu'au début de l'été en raison des restrictions de circulation et de rassemblement liées à la pandémie.

Ce projet fait partie des actions du CTE ZNI du Finistère. Le financement obtenu de la Région Bretagne est complété par une participation de EDF SEI et Délégation Régionale EDF ainsi que du SDEF.

Candidature îles raccordées: au titre d'un appel à manifestation d'intérêt régional d'aide à communication et à l'animation locale: Planification Filière solaire (photovoltaïque et thermique) sur les îles du Morbihan :

Le dossier proposé par l'AIP n'a pas été retenu.

Les îles raccordées étant perçues comme le reste du territoire national, la mise en place de programme spécifique reste difficile. A l'avenir, seule une prise en compte de leur spécificité (notamment le surcoût insulaire) leur permettra de vraiment engager leur transition énergétique.

Candidature NESOI : New Energy Solution Optimized for Islands

La candidature pour obtenir un soutien européen au titre de ce programme a été déposée : THERMI (pour : « Turn Housing Energy in Retrofitting on MorBraz Islands » visant la transition énergétique des îles du Mor Braz : Belle-Île, Houat et Hœdic.

L'aide sollicitée portait sur deux thématiques en vue d'aboutir à un programme d'amélioration énergétique des bâtiments sur Belle-Île, Houat et Hœdic.

- Développement des installations solaires photovoltaïques et thermiques sur le bâti privé résidentiel, le bâti privé professionnel, le bâti appartenant au patrimoine des collectivités insulaires en s'appuyant sur le cadastre solaire opérationnel sur les trois îles,
- Rénovation énergétique du bâti des trois îles : bâti privé résidentiel, bâti privé professionnel, bâti appartenant au patrimoine des collectivités insulaires.

Des diagnostics énergétiques sur un échantillon de 70 à 80 bâtiments étaient proposés, en vue de dimensionner un programme de réhabilitation principalement sur Belle-Île qui ne bénéficie actuellement que des programmes nationaux type ma Prim Rénov, sans accompagnement spécifique.

La note du seuil d'admission était de 12. Le projet THERMI a obtenu 14,5 et n'a malgré cela pas été retenu au motif qu'il ne présentait pas d'innovation.

Candidature ESIN : La fédération européenne des petites îles dont est membre l'AIP a porté une candidature inter-îles, projet pilote regroupant 6 îles de 5 fédérations européennes. L'Île aux Moines y concourrait pour une étude de faisabilité sur les mobilités électriques et l'autopartage.

La candidature ESIN a été retenue incluant donc le projet de l'Île aux Moines. L'AIP est intervenue pour une mise en relation entre ESIN et les acteurs de l'Île aux Moines.

L'AIP s'est positionnée en partenariat avec Morbihan énergies et a répondu au cahier des charges pour épauler la commune de l'Île-aux-Moines dans sa démarche de mobilité vertueuse. Cette proposition a été sélectionnée pour une expertise et des enquêtes auprès de la population à réaliser le premier semestre 2022.

2.2 CTE ZNI du Finistère :

Le CTE est entré en application par la signature du contrat par le Préfet du Finistère pour le compte de la Ministre en charge des Transitions écologiques et énergétiques le 29 juillet 2020.

12 actions sont inscrites dans ce contrat : elles sont portées pour certaines par l'AIP pour d'autres par AKUO, EDF SEI, le SDEF, la mairie d'Ouessant.

Une partie des financements restent à mobiliser. L'Etat n'apportant pour le moment des financements que sur quelques projets d'investissement via l'ADEME au niveau national (ex projet « phare » d'AKUO Energie).

Les actions pilotées par l'AIP : les financements mobilisés par l'AIP auprès de la région Bretagne, EDF Délégation Régionale et SEI, ainsi que le SDEF contribuent à réaliser ces actions.

- Accompagnement des habitants dans la transition énergétique des îles de la mer d'Iroise avec Sensibilisation et accompagnement des habitants dans les projets de

mobilité durable et le développement des énergies renouvelables. **Démarrage en mars 2021.**

- Sensibilisation des usagers sur la prévention déchets pour leur donner les clés pour réduire leur production de déchets à la source. **Démarrage en mars 2021.**
- Efficacité énergétique sur les îles de la mer d'Iroise : poursuite et mise en place d'actions visant à réduire les consommations d'énergie dans le patrimoine bâti des trois îles. (Rénov'îles). **Poursuite en 2021, voir ci-dessous.**

2.3 Programme Interreg ICE – SDEF

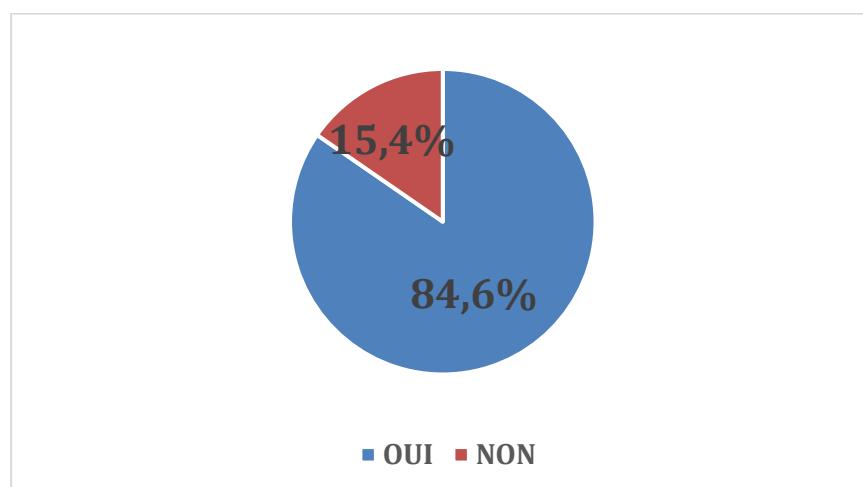
La quatrième série d'enquêtes de terrain prévue à l'automne 2020 a été décalée en raison du confinement en automne 2020.

Elles se sont tenues en février et mars 2021, 50 questionnaires ont été recueillis, soit environ 10 % des logements permanents

Exemple de résultat : Positionnement des habitants par rapport à la production actuelle de l'électricité basée majoritairement sur le fioul

➔ Près de 85 % des personnes interviewées ont indiqué être dérangées voir choquées par l'utilisation du fioul pour la production d'électricité sur l'île.

A la question « Sur Ouessant, la production d'électricité se fait majoritairement par l'intermédiaire de générateurs au fioul. Est-ce que ce mode de production vous interpelle ? »



2.4 Convention de partenariat avec Morbihan Energies

Un accompagnement du **cadastral solaire** auprès des particuliers et entreprises de Belle-Île a pu être réalisés en y associant les 4 communes et l'intercommunalité

	Horaires / Dates	Lieux
Permanences auprès des particuliers	14 juin : 9h – 12h	LE PALAIS
	14 juin : 14h – 17h	BANGOR
	15 juin : 9h – 12h	SAUZON
	15 juin : 14h – 17h	LOCMARIA
	16 août : 9h – 12h	LE PALAIS
	16 août : 14h – 17h	BANGOR
	17 août : 9h – 12h	SAUZON
	17 août : 14h – 17h	LOCMARIA
Journées dédiées aux entreprises	11 et 12 octobre 2021	4 communes de Belle-Île

Planning des journées cadastre solaire 2021.

En tout ce sont 27 particuliers et 10 entreprises qui ont pu bénéficier d'un premier diagnostic.

Nom de la structure	Surface max toiture favorable	
VALORISE	57	m ²
SAS PERRENOT BREIZ ÎLE	276	m ²
Hôtel LE CLOS FLEURI	35	m ²
Camping TRION GUEN	1162	m ²
Association OVAL	231	m ²
Le rucher de l'abeille noire	92	m ²
LOCATOURISLE / LES CARS BLEUS	139	m ²
BELLE ILE ARBRES ET PAYSAGES	60	m ²
Hôtel Le Cardinal	819	m ²
Hôtel La Désirade	239	m ²
	3110	m²

Pour les 10 entreprises, cela représente un potentiel cumulé de 3 110 m² de surface de toitures.

A cela s'ajoutent 3 bâtiments municipaux de la commune de Locmaria.

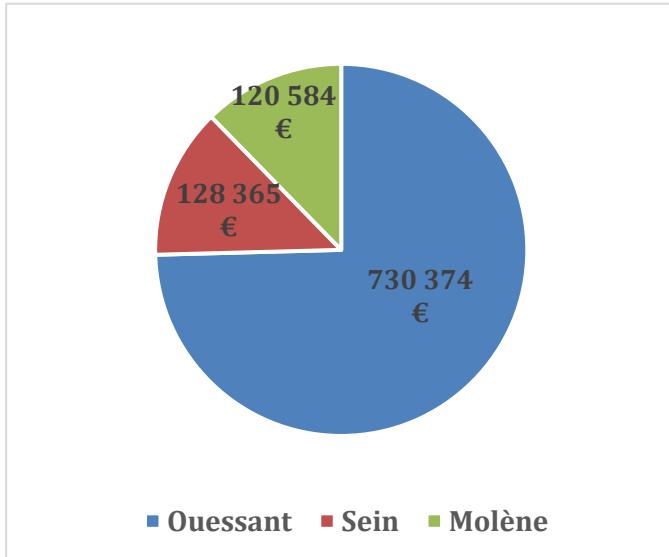
2.5 Programme Rénov'îles Sein Ouessant Molène

Le programme Rénov'îles de soutien technique et financier aux travaux d'économies d'énergie sur Sein, Molène et Ouessant se déroule depuis 2019, conformément à la convention EDF SEI – AIP. Au-delà de 2021, il pourra être prolongé de deux années.

La chargée de mission a assuré des permanences régulières sur les 3 îles (environ 1 fois par mois sur Ouessant et 1 fois tous les 2/3 mois selon les besoins sur Molène et Sein).

➔ Montants des subventions EDF octroyées par île de 2019 à 2021

	Subventions par île			BILAN sur 3 ans
	2019	2020	2021	
OUESSANT	59 946,00 €	45 581,00 €	136 125,00 €	241 652,00 €
SEIN	8 840,00 €	15 048,00 €	21 932,00 €	45 820,00 €
MOLENE	37 590,00 €	5 350,00 €	7 350,00 €	50 290,00 €
TOTAL	106 376,00 €	65 979,00 €	165 407,00 €	337 762,00 €



Le montant total des investissements/travaux réalisés dans le cadre des dossiers Rénov'îles s'élève à **979 323€** sur les trois îles depuis 2019.

2.6 Projet Inter îles soutien à la biodiversité : réduction de l'impact des invasives

Ce projet fait suite au projet non retenu de Life déposé par la région Bretagne Breizh'hin sur la thématique de l'adaptation au changement climatique.

Il est issu de son volet protection de la biodiversité. L'autre volet, sur la ressource en eau sera intégré pour partie dans l'accord de programmation 2021 - 2026 avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il vise à conforter la biodiversité en réduisant l'impact des espèces invasives et créant des problèmes à la biodiversité sur les îles.

Volet îles d'Iroise

Pour cette première phase, des financements ont pu être obtenus sur les îles d'Iroise avec une dotation du Parc Naturel Marin d'Iroise de 46 800 €, pour le démarrage de l'action, complétés par une contribution des 3 communes concernées et du département du Finistère et de la fondation EDF.

Avec un programme de sensibilisation à la biosécurité et le contrôle des espèces invasives sur les îles du Sein, Molène et Ouessant. Suite à une consultation pour la mise en place des prestations de service correspondantes pour trois années.

Deux lots en tranche ferme :

- L'une pour réduire fortement les lapins de l'île de Sein,
Cette action a débuté dès juin 2021 avec une première période de capture en décembre 2021.
- L'autre pour les rats sur les îlots satellites d'Ouessant et les chats errants sur ces trois îles a démarré dès juin 2021 avec une première campagne d'identification – stérilisation des chats dès décembre 2021.

Pour ce deuxième lot, une tranche conditionnelle prévoyant l'extension pour deux années et une autre pour une nouvelle opération de dératisation à l'île de Sein.

Volet autres îles

Le projet Breizh'hin prévoyait une intervention sur plus d'îles bretonnes. A cet effet, des fonds européens FEDER, vont être sollicité dès que le PO FEDER sera opérationnel début 2022. 2021 a été mis à profit pour préparer le dossier et contacter les différents partenaires et financeurs potentiels.

Les autres îles intéressées identifiées sont :

Bréhat	Chats errants.
Batz	Rats et ragondins sur l'île et ses îlots satellites.
Houat	Rats sur l'île principale et les îlots satellites.
Belle-Île	Chats errants.
Île d'Arz	Rats et ragondins sur Ilur Godec illuric (PNRA)
Île aux Moines	Rats sur l'îlot de Creizic

Les actions prévues prévoient

- Un volet de sensibilisation animation
- Un volet d'opération de luttes contre les invasives animales (Rats, Chats, Ragondins, ...)
- Un volet de mise en place de mesures de bio-sécurisation ex : rats sur les moyens de transport de fret, zones portuaires et de stockage des marchandises (y compris déchets) transportés.



Exemple : Indice d'abondance lapins de Garennes île de Sein le huit septembre 2021

2.7 Veille sur appels à projets transition énergie déchets biodiversité

Cette activité de veille fait partie intégrante des missions de l'équipe, notamment de la chargée de mission énergie déchets.

3 Contractualisations Etat – Région Bretagne- Départements bretons- îles du Ponant

Suite au bilan d'exécution du contrat 2014- 2020, les enjeux croisés entre signataires du précédent contrat ont été discutés lors du dernier CUP du 2 décembre 2020, ils constituent une base pour le nouveau contrat à venir.

3.3 Contrat de Relance et de Transition Ecologique

En 2021, une veille particulière a été menée sur les dispositifs du plan de relance, avec une diffusion auprès des collectivités insulaires.

La nouvelle Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) et les programmes de soutien aux collectivités, ex : maisons France services, Conseillers numériques, qu'elle conduit pourraient constituer des opportunités à saisir pour les îles. L'AIP est membre au titre des associations d'élus locaux du comité de cohésion territorial du Morbihan.

Un CRTE des îles bretonnes n'a pas été retenu par l'Etat, par contre les 4 îles-communes finistériennes bénéficient d'un CRTE spécifique. En lien avec les 4 communes, l'AIP et les services de l'Etat sous le pilotage de la sous-préfecture de Brest la finalisation de ce contrat, prêt à la signature, était prête dès décembre 2021. Celle-ci a formellement eu lieu le 27 janvier 2022 à Ouessant.



Ouessant le 27 01 2022, Signature du CRTE des îles finistériennes élaboré en 2021.

3.4 Négociation du nouveau contrat Etat – Région Bretagne – Départements bretons - îles

La conclusion d'un nouveau contrat le plus tôt possible en 2021 était un des objectifs majeurs de l'AIP. Le scénario d'une « année blanche » était vu en 2020 comme un « scénario noir » à éviter.

Les travaux de négociation d'un nouveau contrat amorcés dès le début 2021 conduisent à une structuration des enjeux suivant les 4 axes : Habiter (logement) - travailler (soutien aux activités économiques) – gérer durablement les territoires (ressources naturelles, patrimoine) – services collectifs essentiels (santé, culture, sports).

Certaines thématiques intéressent transversalement les 4 axes comme par exemple la transition énergétique, l'adaptation aux changements climatiques, ou encore le numérique qui en plus d'action spécifiques pourront se retrouver en fil conducteur dans les critères.

La mise en place du contrat, n'a pas pu se faire en 2021, le cadre du CPER entre l'Etat et les Régions ayant pris du retard.

Cependant, la Région Bretagne a mis en place un dispositif spécifique à l'année 2021 : **Feuille de route cohésion des territoires** : « Engager les îles dans les transitions » Ce dispositif prévoyait une enveloppe de 750 k€ dont un maximum de 50k€, ainsi qu'un renouvellement du soutien au fonctionnement de l'AIP de 100 k€.

L'Etat a fait de même en prévoyant l'éligibilité de projets des îles sur le fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires durant la seconde moitié de 2021.

Un autre CUP était initialement prévu en automne 2021, peu de projets ont été présentés, et ne justifiaient pas un CUP. Cependant pour ne pas freiner les porteurs de projets, deux consultations des membres du CUP ont été organisées avec la possibilité de mobiliser des financements FNADT (anticipation du contrat par l'Etat - Préfecture de Région Bretagne).

- Le Gouerc'h 2 nouveau plan de financement
Finalement le porteur de projet a décidé d'attendre le premier CUP de 2022 et la finalisation du plan de financement.
- Nouveau Projet de deux logements à Hoedic
Montant sollicité 120 000 €/ 600 000 au titre du FNADT en substitution aux crédits Région Bretagne.

Projets présentés au CUP du 26 mai 2021 tenu en visio-conférence

Maîtrise d'Ouvrage	Commune	Projet	Montant HT	Région	Taux	CD 29	Taux	CD 22	taux	Autres financeurs observations (MOA=maître d'ouvrage)
Conservatoire du Littoral	Hoedic	Restauration citerne Fort	90 000	25 000	28%					AELB : 25 000 € (27,78%) CDL : 40 000 € (44,44%)
AFIP	IAM	Festival 2021	73 350	20 000	27%	2 000	3%	2 000	3%	Morbihan 20 000 € (27.12 %) Pays Loire 5 000 € (6.78 %) Vendée 2 000 € (2.71 %) Char. Mar. 2 000 € (2.71 %) Autof.20 750 € (28.14%)
Commune Molène	Molène	Achat/rénov maison Perherin	180 000	40 000	22%	25 000	14%			DET R 50 000 € (27.78 %) Etat DSIL 25 000 € (13.89 %) Commune dt Loyers 250 €/mois 30 000 € 40 000 € (22.22 %)
Commune Ouessant	Ouessant	Restauration 3 logements pour actifs	245 000	75 000	31%	75 000	31%			Commune (dont loyers 76 800 €) 95 000 € (38.76 %)
Commune Bréhat	Bréhat	Logements pour actifs Port Clos	465 500	110 000	24%			40 000	9%	Commune (obtenu) 250 000 € (57.41%) Emprunt bancaire (obtenu) 35 500 € (8.15 %)
Commune Hoedic	Hoedic	Logements sociaux (2 T4)	600 000	120 000	20%					DET R 240 000 € (40 %) Commune Dont 120 000 € recettes 240 000 € (40 %)
Commune Arz	Arz	Logements et bât services Poste	713 800	118 176	17%					CD56 PST 59 878 € (8.39 %) CD56 accessibilité 7 500 € (1.05 %) DET R 2020 211 500 € (29.63%) DSIL 123 986 € (17.37 %) Commune (dt Loyers 10 ans 50 000 €) 142 760 € (20%)

Commune IAM	IAM	Mobilité décarbonnée	145 200	58 080	40%				Primes d'état achat élec 8 000 € (5.51 %) Agence de l'Eau récupération EP 4 000 € (2.75 %) Commune et CCAS 75 120 € (51.74 %)
Commune Ouessant	Ouessant	Restauration Moulin Poulefas	30 000	12 000	40%	10 000	33%		Commune 8 000 € (26.66 %)
Total attribué			2 542 850	578 256		102 000	42 000		
CCBI	Belle-île	le gouerch phase 2	468 796	165 037	35 %	Accord de principe financement à finaliser			Etat DSIL (210 000 €) - CCBI (93 759 €)
CCBI	Belle-île	le gouerch photovolt 3	173 000	69 200	40 %	Accord de principe financement à finaliser			CCBI (103 800 €)

En fin d'année, de nouveaux projets ont été adressés qui seront donc présentés dans le cadre du Contrat dès sa signature.

Tableau projets déposés fin 2021 avec demandes de financement

Maître d'Ouvrage	Île	Projet	Montant opération HT	Etat	Taux %	Région	Taux %	CD 29	Taux %	Autres financeurs observations (MOA=maître d'ouvrage)
Commune Molène	Molène	Création d'un pôle artisanal et de logements								
Haut Léon Communauté	Batz	Rénovation Bât accueil Jardins G. Delaselle								
CCBI	Palais Belle-île	OT PALAIS Création accueil visiteurs	500 000	100 000	20%		0%			Région (Bien vivre) 89 102 €(18%) Communes 128 102 € (25%) CCBI 182 652 € (25%)
Commune Ouessant	Ouessant	Maison Assosciations	900 000	200 000	22%	300 000	33%	125 000	14%	DET R 95 000 € (11%) Commune 180 000 € (20%)
AFIP	Ile aux Moines	Festival 2022								
	Total		1 400 000	300 000		300 000		125 000		

3.5 Identification des soutiens potentiels des politiques sectorielles régionales et départementales aux projets des îles

En plus des politiques territoriales, d'autres aides ou soutiens sectoriels peuvent être mobilisés. Comme chaque année, les échanges avec les maîtres d'ouvrage ont conduit à orienter certains projets vers des demandes liées aux politiques sectorielles des départements et régions. Ceci est d'autant plus vrai pour les départements hors du contrat Etat Région Bretagne comme par exemple celui du Morbihan mais qui n'en demeure pas moins un soutien constant et indéfectible de ses îles.

4 Autres partenariats/actions

4.1 Conservatoire du Littoral

Suivi des programmes insulaires du Conservatoire du littoral, établissement public de l'Etat.

En 2021 le bilan des trois années de ce contrat de coopération a mis en évidence les capacités du Conservatoire du littoral pour la prise en compte des patrimoines naturels et culturels sur les îles du Ponant.

Elle a conduit le conservatoire à proposer une reconduction de ce Contrat de coopération pour trois nouvelles années à compter de 2022.

4.2 Accord de programmation Agence de l'Eau Loire Bretagne

Le nouvel accord de programmation a pu être finalisé fin 2021.

En 2021, le contenu du nouvel accord de programmation a pu être finalisé. Il prend en compte les nouvelles dispositions du XXI^{ème} programme de l'Agence à mi-parcours. Il est moins favorable que le précédent accord en termes de projets financés, il englobe cependant les projets liés à l'adaptation aux changements climatiques et aux économies de la ressource en eau.

L'accord qui intéresse 13 îles (les 12 îles bretonnes + l'île d'Yeu), sera soumis à l'approbation d'un prochain CA pour une signature à l'occasion de la conférence des îles du cinquantième anniversaire.

Les détails du contenu sont précisés dans le programme d'actions 2022.

4.3 Activités Santé sur les îles

▪ **APSIP : Association pour la Permanence en Santé sur les Îles Bretonnes**
L'AIP dispose d'une voix au CA de cette structure, elle y est représentée par Dr Philippe ROUGIER, adjoint au maire de l'île d'Arz, suppléé par M Jean-Luc CHIFFOLEAU maire d'Hœdic. Ses premières actions consistent à employer des personnels de santé affectés sur Hœdic pour assurer une permanence de soins de premiers recours.

Cette expérience a été suivie avec beaucoup d'attention en 2021, première année pleine de fonctionnement, l'APSIB monte progressivement en puissance.

Cette création est un résultat direct du contrat local de santé des îles bretonnes.

▪ 4.3. 2 Contrat local de Santé

2021 est la première année de prolongation de ce contrat qui doit être évalué en 2022 avec, dont les résultats obtenus seront intégrés dans la préparation d'un nouveau contrat.

Malgré l'impossibilité financière en 2021 pour L'AIP de recruter un animateur à temps plein, les fonds propres de l'AIP ne permettant pas en 2021 d'apporter les 50% du montant nécessaire, les contacts avec l'ARS et le suivi des actions du CLS ont pu se poursuivre même si la crise covid a encore cette année nettement impacté les actions prévues.

Cette année encore, les actions de d'étude et de prévention des risques festifs n'ont pas pu être réalisées.

Plusieurs sujets de tension sur l'accès aux soins de premiers recours sur les îles sont apparus : île aux Moines, Groix, montrant que le sujet de la santé sur les îles restait un enjeu majeur pouvant basculer du jour au lendemain.

4.4 Convention de partenariat Mutuelle SOLIMUT Centre Océan

En 2021, la convention de partenariat avec Solimut est proposée au renouvellement avec comme les années précédentes une action à destination des participants au festival des insulaires.

En ce qui concerne les mutuelles communales, les communes proposant ce service à leurs populations en 2021 :

- Molène - Ouessant - Sein - Houat - Hœdic - Sauzon - Locmaria
- Discussion en cours sur
- Ile de Batz - Le Palais -Bangor - Ile aux Moines

Solimut a cette année accompagné l'AIP dans la mise en place des mesures de mise en place des gestes barrières, notamment lors des événements liés aux manifestations du cinquantenaire à l'île aux Moines en septembre 2021.

4.5 Coopération franco-qubécoise

La pandémie a contrecarré le programme initial, cependant le consulat de France à Québec a renouvelé en 2021 son concours financier.

Si nos partenaires québécois n'ont pas pu participer à nos échanges lors du cinquantenaire, une délégation des îles du Ponant a pu se rendre aux îles de la Madeleine fin novembre 2021.



Les 2 délégations réunies
La thématique des échanges : la gestion des matières résiduelles.

4.6 Autres actions internationales

4.6.1 réseau ESIN

A tenu son Assemblée Générale à l'île aux Moines, à l'occasion de la conférence des îles et du cinquantième anniversaire.

5 délégations étaient présentes, les autres en visio-conférence .



Assemblée Générale ESIN

4.6.2 Conférence des Régions périphériques maritimes CRPM

Suivi du protocole d'accord entre AIP et CRPM (signé en 2020), suivi des travaux de la commission des îles.

L'Assemblée Générale annuelle 2021 de la commission des îles s'est tenue en visioconférence. Le secrétaire exécutif de la commission des îles M. Giuseppe SCIACCA est intervenu lors de la conférence du cinquantenaire.

4.6.3 Réseau FEDARENE

L'ensemble des manifestations et séminaires thématiques ont eu lieu cette année en visioconférence. Malgré les sollicitations, l'équipe de l'AIP n'a pas été en mesure d'alimenter les plaquettes et les articles édités par la fédération.

Le réseau FEDARENE assure la veille et les premiers contacts avec le secrétariat qui se met en place, il permet de suivre et le cas échéant de participer pour la visibilité des îles du Ponant auprès de la commission européenne.

5 Cinquantenaire

Conférence du cinquantenaire



Organisation de la conférence du cinquantenaire et en partenariat avec l'association du festival des insulaires, organisation de débats avec les délégations des îles du Ponant invitées au cinquantenaire.



Prises de paroles des personnalités

- *M. le secrétaire exécutif de la commission des îles de la CRPM, Giuseppe Sciacca*
- *M. le représentant du département de la Vendée, Bruno Noury*
- *M. le représentant du département des Côtes d'Armor,*
- *M. le Président du département du Finistère, Maël de Calan*
- *M. le Président du département du Morbihan, David Lappartient*
- *M. le Président du Conseil Régional de Bretagne, Loïg Chesnais-Girard*
- *MM. les député, Hervé Pellois*
- *MM. le sénateur, Michel Canevet*
- *M. Le Préfet de la Région Bretagne, Emmanuel Berthier*

Les actes de la conférence sont en cours de mise en page et seront prochainement accessibles en ligne sur le site internet.

6 Activités génériques de l'AIP / veille et soutien aux Collectivités / suivi des politiques globales / autres actions

Contrôle de la chambre régionale des comptes

Il a débuté en mars 2021, un premier rapport a été remis le 30 juin 2021, le rapport final le 3 novembre 2021, la publication du rapport a eu lieu le 13 décembre 2021.

Ce contrôle a entraîné diverses actions :

- une remise à niveau des statuts et l'abrogation du règlement intérieur devenu au fil des ans discordant des statuts
- une sécurisation des procédures de délégations internes entre CA et Pdt et Pdt et salariés
- un renforcement des modalités de mise en concurrence

The screenshot shows a news article from Ouest-France. At the top, there is a navigation bar with 'MENU', the 'ouest-france' logo, a search bar ('Rechercher ville, actualité, fait divers...'), and buttons for 'Abonnez-vous' and 'Se connecter'. Below the header, the main title reads 'L'association des îles du Ponant doit améliorer sa gouvernance, selon un rapport'. A sub-headline below it states: 'La chambre régionale des comptes a publié, ce lundi 13 décembre 2021, un rapport sur les comptes et la gestion de l'Association des îles du Ponant (AIP). Si elle se montre élogieuse pour l'action de celle-ci, elle a cependant identifié « une gouvernance et un fonctionnement porteurs de risques juridiques ». A large photograph of a coastal town with a lighthouse and boats in the water is displayed. At the bottom of the image, a caption reads: 'Douce les brevettes font partie de l'Association des îles du Ponant.' [OUEST-FRANCE]

Contrôle URSAFF

Le contrôle a eu lieu le 3 décembre 2021

Il a pointé une irrégularité en 2020 amenant régularisation financière : l'attribution du cadeau de départ en retraite de Mme HOUZE qui a dépassé le plafond de 171 € (bon d'échange pour un séjour d'une valeur de 810 €) auxquels l'Urssaf ajoute 4 bons cadeaux (Noël 2019) de 30 € au motif qu'il ne peut être prouvé qu'ils ne lui ont pas tous été attribués amenant une régularisation de 331,30 €. Une autre irrégularité concerne un versement indu lors d'un stage durant une période de 2 semaines de cours (donc non présent au bureau) entraînant une régularisation de 118,32 €.

Au final suite à des versements indus suite à une série d'exonérations non prises en compte de 469,32 € le solde est créditeur en faveur de l'AIP de 20 €.

Veille juridique évolution des compétences et dispositifs de soutien aux territoires

- Veille fiscalité et dotations Etat des communes (Sein, Molène) et Dotation communale d'insularité **Observatoire des dotations communales** : Prestation Ressources Consultant Finances. L'observation réalisée par le cabinet ressources consultant finances réalisée en 2021 a permis d'identifier plusieurs points de vigilance et d'amélioration, pour l'avenir des dotations communales. Veille sur élaboration loi de finance 2022.
- Veille et contacts PNRA PNRGM PNMI

7 Loi 3DS : comme Différenciation, Décentralisation, Déconcentration Simplification

Ce projet de loi est apparu depuis 2019 comme une opportunité de faire reconnaître la spécificité de nos territoires insulaires, de renforcer sa prise en compte dans divers textes de loi et règlements, avec le renforcement des possibilités d'expérimentation dans de nombreux domaines.

Les contributions des communes et les résultats de échanges depuis deux années ont été intégrées dans un document de travail récapitulatif. Finalisé en 2021, ce document permis de structurer les besoins de spécificité des territoires insulaires. Il a été porté et défendu devant le Sénat et l'Assemblée Nationale.

L'ensemble de « députés des îles » ont appuyé la proposition du Député Jimmy Pahun qui a relayé notre première revendication : la reconnaissance par la loi française des îles du Ponant

Si la loi a été adoptée début 2022, les travaux et échanges ont été décisifs en 2021.

« La République Française reconnaît les communes insulaires métropolitaines dépourvues de lien permanent avec le continent comme un ensemble de territoires dont le développement durable constitue un objectif majeur d'intérêt national en raison de leur rôle social, environnemental, culturel, paysager et économique et nécessite qu'il soit tenu compte de leurs différences de situations dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et nationales. »



8 Point sur les effectifs- organisation de l'équipe

En 2021 l'équipe était composée de :

Deux CDI Temps Plein :

- Le Directeur Denis BREDIN
- La responsable administrative et financière Marie MALLET

Deux CDI Temps partiel

- La chargée de mission Energie déchets 0,8 ETP Emilie GAUTER
- La chargée de mission Economie Tourisme 0,5 ETP Charlotte COURANT (par ailleurs directrice de SAFIP (0,5 ETP)
- Entretien locaux h/ semaine Christiane LE BORGNE 3h hebdomadaires

Renforts CDD

- Un poste de Technicien animateur sur le programme Mobiliser les habitants pour la transition sur les ZNI Mme Ruby GANCHOU du 1^{er} avril au 27 août 2021 puis M. Alexis MONCHAUX à compter du 15 septembre.

Stages Universitaires

- Mme Solène BUCHOUX: fréquentation touristique (feuille de route) Univ Toulouse
- Mme Capucine BOQUET cinquantenaire archives et rédactionnel UBO MASTER EGEL
- Mme Salomé KERGAL logistique et préparation partenariat internationaux (AG ESIN Coop Franco-Québécois) licence CAP VERS tourisme Hôtellerie

xxxxxxxxxx